

**Special Issue: Canadian Philosophical Association 2020 Prize
Winning Papers / Numéro spécial : gagnants des prix de l'essai
2020 de l'Association canadienne de philosophie**

La disparition des formes aristotéliennes. À propos d'une démarche clandestine dans les *Méditations*

GEORGES MOYAL *Université York, Campus Glendon*

RÉSUMÉ : Même si l'appréhension que l'on peut avoir des formes aristotéliennes résulte de ce qu'Aristote nomme « induction », rien ne nécessite que leurs composantes soient reliées entre elles de façon intelligible, comme le sont, au contraire, les propriétés de la matière. C'est ce qui porte René Descartes à en débarrasser les sciences par une démarche effectuée subrepticement dans sa VI^e Méditation, et à leur substituer la matière, dénominateur commun des êtres naturels. C'est cette démarche — elle continue d'éluder certains de ses lecteurs —, que nous tentons de mettre au jour dans ce qui suit.

ABSTRACT: Though the apprehension one may have of Aristotelian forms comes about from what Aristotle calls 'induction,' there is nothing necessary or intelligible to link together their components, as there is between the properties of matter. That is what leads René Descartes to rid the sciences of them surreptitiously in his VIth Meditation, and to make matter and its properties the common denominator of natural beings. The attempt is made in what follows to bring this move to light — a move that continues to elude some of his readers.

***Dialogue* 59 (2020), 539–548**

© The Author(s), 2021. Published by Cambridge University Press on behalf of the Canadian Philosophical Association/l'Association canadienne de philosophie.

doi:10.1017/S0012217321000019

Mots clés : Descartes, connaissance de la nature, matière et spatialité, vérités de géométrie, essences des êtres naturels, lois de la nature, certitude en science, taxinomie aristotélicienne

[...] et je vous dirai, entre nous, que ces six *Méditations* contiennent tous les fondements de ma physique. Mais il ne le faut pas dire, s'il vous plaît; car ceux qui favorisent Aristote feraient peut-être plus de difficulté de les approuver; et j'espère que ceux qui les liront, s'accoutumeront insensiblement à mes principes, et en reconnaîtront la vérité avant que de s'apercevoir qu'ils détruisent ceux d'Aristote.

À Mersenne, 28 janvier 1641
AT III, 298; Alquié II, 316-317

Dans sa *V^e Méditation*, Descartes propose comme objets fondamentaux d'une éventuelle science de la nature ce qu'il appelle des «natures vraies et immuables». Leurs propriétés sont telles que «[...] soit que je le veuille ou non, je [les] reconnais très clairement et très évidemment être en [elles], encore que je n'y aie pensé auparavant en aucune façon, lorsque je me [les] suis imaginé[es] la première fois [...]»¹. Ces propriétés, ce sont des vérités de géométrie qui les expriment. Dans le chapitre qu'elle consacre à ces natures, Margaret D. Wilson fait valoir que cette particularité, censée les identifier, n'y parvient pas effectivement. Au fait que l'intellect peut y découvrir des propriétés insoupçonnées au premier abord, mais découlant clairement et distinctement de leur essence, elle oppose le cas imaginaire d'un *onk*² (le premier être vivant non terrestre que l'on aurait découvert) : le fait que ce ne serait que plus tard, et à la réflexion seulement, qu'elle s'apercevrait devoir accorder à cet être imaginaire des capacités découlant de ce qu'il a de biotique — celles de reproduction et de nutrition, par exemple — n'ôterait rien à la facticité de l'idée de cet être. Cette idée ne saurait représenter une «nature vraie et immuable». C'est là un argument que Descartes n'hésiterait pas à approuver pour des raisons que nous abordons ici.

Il est certes fort douteux que Mme Wilson ne se soit pas aperçue que, dans ce texte et sans l'avouer, Descartes confine ces «natures vraies et immuables» aux

¹ Descartes, *Méditations métaphysiques*, dans les *Œuvres de Descartes* en 11 tomes, éditées par Charles Adam et Paul Tannery (Paris, Vrin, 1974–1989), et désignées ci-après par le sigle «AT» suivi du numéro du tome puis de la pagination. Lorsque cela est pertinent, nous donnons la référence au texte original latin (AT VII), puis au texte français. Nous renvoyons ensuite à l'édition, plus aisément accessible, des *Œuvres philosophiques de Descartes*, donnée en trois tomes par Ferdinand Alquié (Paris, Garnier Frères, 1963–1973), désignée ci-après par «Alquié», et également suivie du numéro du tome et du numéro de page. Le texte cité ici se trouve en AT VII, 64; AT IX-1, 51; Alquié II, 471.

² M. D. Wilson, *Descartes* (1978, p. 168–172).

objets des mathématiques. Il est possible, par contre — c'est du moins ce que suggère son recours au cas de l'*onk* —, qu'elle n'ait pas remarqué que, ce faisant, il débarrasse la physique des formes d'êtres naturels, y compris celles des êtres vivants. Il s'agit, bien sûr, des formes substantielles d'Aristote, dont Descartes cherche à affranchir les sciences. Ce sont ces mêmes choses «composées» que dans la *première Méditation*, il a qualifiées de «fort douteuses et incertaines» (AT VII, 20; AT IX-1, 16; Alquié II, 408), et qui ne présentent rien d'intelligible : contrairement au triangle, dont il est impossible de nier que les trois angles équivalent à deux droits, il n'y rien de nécessaire à ce que le mammifère soit vivipare, ni rien d'impossible à ce qu'il soit ovipare. Ces choses ne s'imposent pas à l'entendement comme s'imposent à lui les propriétés du triangle³. Il n'est donc pas étonnant que lorsqu'il trace le contraste entre les nécessités constitutives des «vraies et immuables natures» et les contingences possibles dans toute autre représentation, Descartes ne donne pour exemples de celles-là que des concepts de la géométrie, et de celles-ci que des cas d'espèces naturelles⁴.

Mme Wilson pourrait bien sûr nous opposer (si elle était encore parmi nous) que nous aurions renoncé à parler d'un mammifère dès l'instant où nous l'aurions supposé ovipare; que sa viviparité, au contraire, fait tout autant partie du mammifère que l'équivalence de ses trois angles à deux droits fait partie du triangle. Ce serait cependant fermer les yeux sur ce que la constitution du concept de

³ C'est là précisément ce qui occasionne les remarques de John Locke concernant le nombre infime de nos connaissances de coexistence des diverses propriétés ou qualités des substances naturelles (ou de leur répugnance à coexister). Prenons l'exemple de l'or : nous n'avons et ne pouvons avoir, dit Locke, aucune connaissance des deux seules clefs susceptibles de livrer des certitudes quant à sa nature : son essence réelle, ou sa constitution atomique. Nous ne pouvons que nous rabattre sur l'historique de nos observations et nous contenter de la vraisemblable hypothèse de liens sous-jacents, en principe intelligibles, mais à nous inaccessibles, unissant ses diverses propriétés. En ceci, Locke ne fait que reprendre le combat que mène Descartes contre les formes substantielles, à ceci près qu'il relègue la possibilité de ces liens intelligibles au seul domaine, inaccessible aux sens, des atomes et de leurs qualités premières. Cf. *Essai philosophique concernant l'entendement humain* (Locke, 1972, IV, iii, 25 et IV, vi, *passim*).

⁴ «[...] lorsque je me représente un cheval ailé, ou un lion actuellement existant, ou un triangle inscrit dans un carré, je conçois que je puis aussi tout au contraire me représenter un cheval qui n'ait point d'ailes, un lion qui ne soit point existant, un triangle sans carré, et partant, que *ces choses n'ont point de vraies et immuables natures*. Mais si je me représente un triangle, ou un carré [...], alors certes toutes les choses que je reconnaitrais être contenues dans l'idée du triangle [...] je l'assurerais avec vérité d'un triangle [...]» (Descartes, *Premières réponses*, AT VII, 117; AT IX-1, 92; Alquié II, 536. Nous soulignons).

mammifère a de contingent : elle repose en effet sur une méthodologie taxinomique qui se contente de constater ressemblances et différences entre espèces naturelles, de les ordonner et de les cataloguer, sans pouvoir en rendre compte, ni du reste avoir vocation à le faire. Ces ressemblances et différences ne sauraient être que données brutes de notre expérience de la nature, que rien ne relie entre elles. C'est justement cette contingence que rien n'explique qui porte Descartes à distinguer les sciences du simple de celles du composé. Que les critères qu'il en propose n'assurent pas suffisamment l'étanchéité de cette distinction comme il l'aurait souhaité importe peu dans ces conditions. Il lui suffit de s'en tenir à la distinction entre les mathématiques et les autres sciences, et particulièrement à la distinction entre ce qui caractérise leurs objets respectifs.

Rien ne s'oppose certes à reconnaître que «le chameau est mammifère» (ou même que «l'onk se nourrit et se reproduit») demeure nécessairement vrai. Mais cette nécessité découle d'un ordonnancement artificiel de la nature : les principes taxinomiques par lesquels sont constituées les formes du chameau et du mammifère. Rien n'empêche qu'une tout autre taxinomie engendre non seulement un ordonnancement différent des espèces naturelles, mais aussi de tout autres catégories et espèces naturelles. Cette seule possibilité serait pour Descartes raison suffisante d'affirmer que la science aristotélicienne ne peut garantir un accès effectif aux réalités naturelles et les faire connaître : la nature pourrait fort bien être ordonnée et constituée autrement que ne se la représente Aristote⁵. En revanche, la réalité ne saurait être autre que ne la représentent des idées claires et distinctes, et par conséquent *vraies*⁶. Or, justement, les concepts des êtres naturels qu'engendre la taxinomie aristotélicienne ne présentent rien de clair et distinct dans l'agencement de leurs composantes. Il est donc fort douteux qu'ils donnent effectivement accès à la réalité, à la nature.

C'est là, semble-t-il, ce qui incite Descartes à identifier cette nature à la matière, dénominateur commun de tous les êtres naturels et seul objet possible d'idées claires et distinctes : la matière est en effet selon lui essentiellement spatiale, et par là objet de géométrie. Leur clarté et distinction font que ces idées sont vraies, donc garantes de la réalité de leurs objets.

Il importe cependant de reconnaître immédiatement que cette réalité ne se traduit pas par l'*existence* d'êtres matériels *particuliers* — du moins pas directement. Elle se traduit plutôt par la réalité des lois de la nature qui en régissent les comportements (les mouvements, surtout) et les *interactions*. Rien là que puissent offrir les formes naturelles aristotéliciennes.

*

⁵ Selon une taxinomie fondée en génétique, par exemple.

⁶ D'ailleurs, le prototype du clair et distinct n'est autre que le *cogito*, dont la vérité repose — exceptionnellement — sur la saisie immédiate et directe de la *chose* même : l'être — la pensée — que je suis, et auquel j'ai accès sans l'intermédiaire d'une représentation.

Descartes sépare en effet «[...] la physique, l'astronomie, la médecine [...] qui dépendent de la considération des choses composées [et] sont fort douteuses et incertaines [de] l'arithmétique, la géométrie, et les autres sciences de cette nature [...] qui ne traitent que de choses fort simples [et qui] contiennent quelque chose de certain et d'indubitable [...]»⁷ (AT VII, 20; AT IX-1, 16; Alquié II, 408). Or, la physique qu'il nomme ici ne peut être celle qu'il s'apprête à fonder — celle-là, ses lecteurs ne peuvent la connaître encore. Elle ne peut être que celle d'Aristote, laquelle procède justement à partir des formes des espèces naturelles et, typiquement, vivantes : c'est parce que ces formes sont «composées» qu'elles ne donnent lieu qu'à doutes et incertitudes : aucune nécessité n'en relie entre elles les composantes — le sang chaud et la viviparité du mammifère, par exemple — comme la racine carrée de 2 relie sa diagonale au côté du carré. Elles ne peuvent donc être sources de connaissances assurées.

On sait par ailleurs — indice convergent de la chose — que le corps vivant, en tant que tel seulement, ne serait selon Descartes que machine⁸. Machine fort complexe, certes, mais néanmoins réductible en principe à ses composantes matérielles, c'est-à-dire à ses caractéristiques géométriques, les seules qui lui soient essentielles. Or, du moment que même les phénomènes du vivant sont, du fait de leur matérialité, intégralement subsumables à des lois de la nature enracinées dans la géométrie, les formes substantielles n'ont plus aucun rôle à jouer même dans les sciences biologiques, celles-là mêmes qui leur ont donné naissance. Elles se dissipent ainsi sans laisser de trace : Descartes en effet ne donne nulle part acte de cette disparition dans les *Méditations*⁹, et elles n'y font l'objet d'aucune attaque frontale.

⁷ La mention de l'astronomie dans cette énumération peut surprendre, mais selon le *Robert historique de la langue française* (art. «astro»), ce n'est qu'avec Newton que l'astronomie devient essentiellement mathématique et rompt définitivement ses attaches avec ce qui auparavant lui conférait un relent de divination : l'astrologie.

⁸ Cf. *VI^e Méditation* (AT VII, 84–85; AT IX-1, 67–68; Alquié II, 498).

⁹ Il peut paraître surprenant qu'il y ait néanmoins fait allusion dans la *V^e partie du Discours* : «Ainsi, premièrement, je décrivis cette matière, et tâchai de la représenter telle qu'il n'y a rien au monde, ce me semble, de plus clair ni plus intelligible excepté ce qui a tantôt été dit de Dieu et de l'âme : car même je supposai, expressément, qu'il n'y avait en elle aucune de ces formes ou qualités dont on dispute dans les écoles, ni généralement aucune chose, dont la connaissance ne fût si naturelle à nos âmes, qu'on ne pût pas même feindre de l'ignorer» (AT VI, 42–43; Alquié I, 615; nous soulignons). La surprise s'émousse lorsqu'on se rappelle que le *Discours* sert en fait de préface à trois essais que Descartes n'adresse pas à des métaphysiciens, mais à des scientifiques, à qui il lui faut bien révéler l'appareil conceptuel qui a engendré ses découvertes, à des scientifiques d'autant mieux disposés à les accueillir que les travaux de Kepler et de Galilée les y auront préparés.

C'est cette disparition, passée sous silence, à laquelle il fait allusion dans sa lettre à Mersenne, et dont il s'attend que ses lecteurs ne s'apercevront pas sur le coup. Contrairement à ce que pourraient penser les commentateurs qui ne s'en seraient pas aperçus non plus — Mme Wilson semble avoir été de ceux-là —, il ne saurait y avoir d'idées claires et distinctes, ni de «vraies et immuables natures» des espèces naturelles. Tout ceci est assujéti chez lui à sa visée : les sciences de la nature ne sont possibles qu'en autant que leurs objets sont parfaitement intelligibles et n'engendrent que d'indéniables vérités. Or, il le dit : exception faite de Dieu et de l'âme, il n'y a que les propriétés mathématiques de la matière que leur simplicité rend ainsi intelligibles¹⁰.

*

C'est en grande partie dans la *VI^e Méditation* que s'effectue cette insensible disparition. Après avoir établi l'existence des choses corporelles, Descartes passe à leur essence, à ce qu'en doivent être les caractéristiques susceptibles d'être perçues clairement et distinctement, et par là connaissables. Sa démarche filtre ainsi les sensibles communs, c'est-à-dire les modes de l'étendue et du mouvement, et les sépare de tout le reste. Or étendue et mouvement constituent l'essence de toute matière et en assurent l'intelligibilité en principe. Il n'y a rien d'intelligible, par contre, aux formes aristotéliennes des êtres naturels : contrairement à ces choses «que je vois clairement ne pouvoir être d'autre façon que je les conçois» (AT VII, 36; AT IX-1, 28; Alquié II, 432) — les propriétés du triangle, par exemple —, l'on peut aisément se représenter un chameau ovipare.

C'est ensuite, non pas dans les *Méditations*, mais dans *Le monde*, que Descartes pose pour principe l'identification de la nature à la matière : «Sachez donc, premièrement, que par la Nature je n'entends point ici quelque Déesse, ou quelque autre sorte de puissance imaginaire; mais que je me sers de ce mot, pour signifier la matière même, en tant que je la considère avec toutes les qualités que je lui ai attribuées, comprises toutes ensemble [...]» (AT XI, 36–37; Alquié I, 349). Ainsi est délimité une fois pour toutes le domaine des objets de la science : les êtres matériels et les modes de leur spatialité et de leur mouvement. Bien entendu, il ne saurait étaler cette identification au grand jour, et il sait fort bien les risques auxquels il exposerait son projet autrement¹¹. Ainsi s'explique le silence dont il l'entoure dans les *Méditations*, et qui recouvre également ce qui en découle : il ne saurait plus être question d'une multitude de formes substantielles¹² — notamment celles

¹⁰ Cf. note précédente.

¹¹ Il ne s'ouvre qu'à Mersenne, à la fin novembre 1633, des raisons qu'il a de surseoir à la publication du *Monde* (AT I, 270–271; Alquié I, 487–488).

¹² Les formes substantielles s'identifient à l'essence ou nature des êtres naturels, auxquelles Aristote assigne d'être le «principe» — la source ou la cause — de leur mouvement. Voir le commentaire d'Étienne Gilson sur le sens que Descartes

des êtres vivants. Il n'en reste qu'une seule, homogène, que définissent spatialité et inertie.

Ce même silence s'explique en bonne partie par ce qu'a de radical la démarche de Descartes. La matière n'est autre que substrat pour Aristote et, de ce fait, incarne la pure puissance : elle est le sujet potentiel d'une infinité d'attributs, de déterminations, mais n'en possède aucun elle-même. De ce fait, elle est pratiquement inaccessible à l'entendement en ceci qu'il ne peut se la représenter de quelque façon que ce soit. Elle ne saurait donc faire l'objet d'aucune représentation claire et distincte. Or, c'est là précisément que se situe le renversement fondamental qu'effectue Descartes en l'identifiant à l'espace : la matière devient intelligible dans son essence même du fait que l'espace, objet de la géométrie, est au contraire éminemment connaissable : ses diverses déterminations — lignes, surfaces, angles, etc. — font l'objet d'idées claires et distinctes, et donnent lieu par là à la connaissance des vérités éternelles que sont les théorèmes de géométrie. La matière, dénominateur commun dans la composition des êtres naturels, assure, ainsi conçue, que tout dans la nature soit en principe l'objet de connaissances certaines.

Descartes transpose ainsi les conditions de la certitude en mathématiques à la physique en reconfigurant l'objet, et surtout en le simplifiant¹³. C'est pourquoi il compte bien que ses lecteurs ne pourront qu'acquiescer aux fondements de sa physique. Ils ne sauraient en effet lui refuser leur assentiment sans renier les certitudes de la géométrie.

C'est ainsi qu'en spécifiant ce que doit être l'essence des choses corporelles pour qu'elles soient connaissables, et surtout en limitant son discours à cela, Descartes se débarrasse subrepticement des formes substantielles. À quiconque il arriverait de s'étonner à leur sujet, elles s'avèreraient n'avoir plus aucun rôle à jouer dans la connaissance de la nature. Leur expulsion se serait déroulée sous le nez des lecteurs, mais n'en aurait pas moins été clandestine.

Invoquées comme elles l'avaient été dans l'analyse aristotélicienne de la sensation — elles y informent aussi bien la chose perçue que l'entendement qui la

(suite)

accorde à ces deux termes dans son édition du *Discours de la méthode* (Descartes, 1976, p. 89–90).

¹³ Étienne Gilson fait remarquer l'ampleur des effets de cette transposition : le mot même de « physique » ne délimite plus aujourd'hui le domaine précis que lui reconnaît Aristote; s'y substitue « l'ensemble des lois, à base expérimentale et de formule mathématique, qui sont pour lui [le physicien moderne] la nature [...] » (Gilson, *Études sur le rôle de la pensée médiévale dans la formation du système cartésien*, 1975, p. 153). Autant dire que s'y substitue un domaine qu'il serait artificiel et arbitraire de limiter aux *constituants* de la *phusis* aristotélicienne. Les lois cartésiennes de la nature sont en effet des lois du mouvement et, par là, des multiples interactions entre ces constituants.

perçoit —, elles engendraient cette croyance, commune mais fautive, en la ressemblance des idées sensorielles à leurs objets. C'est pour cette raison qu'immédiatement après avoir établi l'existence des choses corporelles, Descartes s'emploie à deux tâches : (a) réfuter la thèse de la ressemblance : «Toutefois elles [les choses corporelles] ne sont peut-être pas entièrement telles que nous les apercevons par les sens, car cette perception des sens est fort obscure et confuse en plusieurs choses [...]»¹⁴; et (b) redéfinir la fonction véritable de la sensation, la confinant à un rôle pratique et lui refusant celui, épistémologique, que lui suppose la thèse de la ressemblance¹⁵ : les sens ne sauraient être source de certitudes concernant la matière ou son essence.

Il y donne aussi un aperçu de ce qu'il estime devoir se substituer aux formes : des lois de la nature, qu'il ne mentionne qu'en passant (AT VII, 84; AT IX-1 67; Alquié II, 497).

*

Il s'ensuit de ces dernières remarques que Descartes ne fait ainsi aucune place à de claires et distinctes idées sensorielles, pas même à celles qui représentent les sensibles communs¹⁶. Il n'y en a tout simplement pas¹⁷. C'est ce que révèle l'analyse neurophysiologique de la sensation — notamment celle du phénomène des membres-fantômes — qu'offre la *VI^e Méditation*. L'architecture même du système nerveux fait que les impulsions qu'il transmet peuvent à l'occasion donner lieu à une idée claire, mais en aucun cas à une idée distincte : une seule et même sensation peut résulter de causes diverses agissant sur diverses parties d'un même nerf, et ne permet donc pas de les distinguer. Aussi les représentations sensorielles de grandeurs ou de figures

¹⁴ AT VII, 80; AT IX-1, 63; Alquié II, 491; et plus particulièrement : AT VII, 82; AT IX-1, 65; Alquié II, 494.

¹⁵ «[...]j'ai accoutumé de pervertir et confondre l'ordre de la nature, parce que *ces sentiments ou perceptions des sens n'ayant été mises en moi que pour signifier à mon esprit quelles choses sont convenables ou nuisibles au composé dont il est partie*, et jusque là étant assez claires et assez distinctes, je m'en sers néanmoins comme si elles étaient des règles très certaines, par lesquelles je pusse connaître immédiatement l'essence et la nature des corps qui sont hors de moi, de laquelle toutefois elles ne me peuvent rien enseigner que de fort obscur et confus» (AT VII, 83; AT IX-1, 66; Alquié II, 495–496; nous soulignons).

¹⁶ Il nie, en effet, non seulement «[...] que dans un corps qui est chaud, il y ait quelque chose de semblable à l'idée de la chaleur qui est en moi [...]», mais aussi «[...] que les astres, les tours et tous les autres corps éloignés soient de la même figure et grandeur qu'ils paraissent de loin à nos yeux [...]» (AT VII, 82; AT IX-1, 65; Alquié II, 494).

¹⁷ Cela est contraire à ce que certains commentateurs, qui n'auraient pas remarqué cette absence non plus, ont été portés à penser : Alan Gewirth, par exemple («Clearness and distinctness in Descartes», 1967).

particulières — celles du soleil, par exemple¹⁸ — y sont-elles assimilées aux sensibles propres que sont lumière, son, etc. : elles demeurent «douteuses et incertaines» elles aussi.

Il n'y a de perception fiable des choses corporelles particulières que dans la mesure où leur comportement est conforme à deux conditions : (a) qu'il ne soit fonction que de leurs caractéristiques spatiales, et (b) qu'il soit alors conforme aux lois du mouvement et s'en déduise. Ces dernières, n'étant que lois de l'inertie, excluent que les êtres naturels possèdent, comme le voudrait Aristote, le principe de leur propre mouvement — autre disparition implicite dans les dernières lignes de la *VI^e Méditation* : ce «principe de leur propre mouvement» n'est d'ailleurs autre que leur forme. La connaissance de la nature n'est donc plus connaissance des *choses* (ou substances) particulières qui la peuplent — et ne saurait l'être —, mais connaissance des lois éternelles qui la structurent et déterminent les interactions de ces choses : ce ne sont plus en effet de fluctuantes et auto-déterminantes substances, mais les lois qui en régissent l'inertie qui, immuables, sont seules véritablement connaissables. C'est pourquoi la certitude dont est porteuse notre perception des mouvements de la matière n'est que «morale»¹⁹ : elle découle, dans les cas particuliers, de la cohérence logique des vérités de géométrie qui la gouvernent.

C'est du reste cette même cohérence²⁰ qui, avec l'essentielle *continuité* du mouvement ou du repos des choses corporelles — c'est-à-dire l'inertie — qu'en rapportent les sens, sert de pierre de touche pour distinguer l'éveil du rêve, à la toute fin de la *VI^e Méditation*. Ce n'est qu'alors que la sensation peut remplir le seul rôle qui lui revienne : celui de guider l'agir dans un monde perpétuellement en flux, flux que cependant structurent d'immutables lois permettant d'en anticiper l'évolution.

¹⁸ *III^e Méditation* (AT VII, 39; AT IX-1, 31; Alquié II, 437).

¹⁹ Descartes illustre le lien entre certitude «morale» — c'est-à-dire une assurance suffisante pour «régler nos mœurs» dans des circonstances particulières, mais non pas absolue — et cohérence logique dans les *Principes*, IV^e partie, art. 205 (AT VIII-1, 327–328; AT IX-2, 323; Alquié III, 522–523).

²⁰ «Et je ne dois en aucune façon douter de la vérité de ces choses-là, si, après avoir appelé tous mes sens, ma mémoire et mon entendement pour les examiner, il ne m'est rien rapporté par aucun d'eux, qui ait de la *répugnance* avec ce qui m'est rapporté par les autres. Car de ce que Dieu n'est point trompeur, il suit nécessairement que je ne suis point en cela trompé» (*VI^e Méditation*, AT VII, 90; AT IX-1, 72; Alquié II, 504–505; nous soulignons).

Références bibliographiques

- Descartes, René
1963–1973 *Œuvres philosophiques*, 3 tomes, éditées par Ferdinand Alquié, Paris, Garnier Frères.
- Descartes, René
1973–1989 *Œuvres de Descartes*, 11 tomes en 13 volumes, publiées par Charles Adam et Paul Tannery, Paris, Vrin.
- Descartes, René
1976 *Discours de la méthode*, texte et commentaire par Étienne Gilson, Paris, Vrin.
- Gewirth, Alan
1967 «Clearness and distinctness in Descartes», dans Willis Doney, dir., *Descartes – A Collection of Critical Essays*, Garden City (NY), Anchor Books, p. 250–271.
- Gilson, Étienne
1975 *Études sur le rôle de la pensée médiévale dans la formation du système cartésien*, Paris, Vrin.
- Locke, John
1972 *Essai philosophique concernant l'entendement humain*, fac-similé de l'édition de 1742, trad. Pierre Coste, éd. Émilienne Naërt, Paris, Vrin.
- Wilson, Margaret D.
1978 *Descartes*, Londres, Routledge & Kegan Paul.